

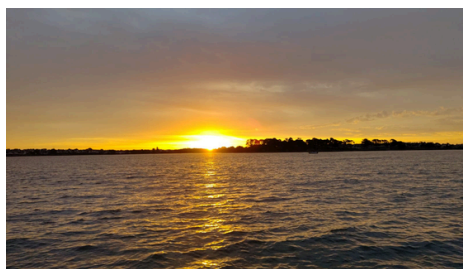


LA GAZETTE

de
VPR

AGENDA

- 04/10 : Camu en régate
- réunions et et visites de bateaux par le groupe projet voilier VPR
- 15/10 Conseil d'administration VPR
- 18/10 : Camu en régate
- 30/10 : Pot des adhérents VPR



L'AUTOMNE EST LÀ, mais pourtant...

Pas toujours assez de vent, de rares ondées, beaucoup de soleil, un temps bien clément pour la saison, l'occasion d'organiser de belles nav', même de nuit, même en automne.

LETTE AUX ADHÉRENTS

Chers tous et toutes,

Lors de notre dernière AG du 19 septembre 2026, consacrée au vote du budget permettant l'achat d'un nouveau bateau et la vente de Camulogène, un sujet très important a été soulevé par plusieurs adhérentes et adhérents, concernant la pratique de la croisière à VPR.

Faut-il l'autoriser ? La limiter ? L'encourager ?

Il a été suggéré de ne plus faire de croisières du tout, afin que le bateau soit disponible en permanence pour les sorties à la journée. Les adhérents souhaitant faire des croisières utiliseraient alors d'autres structures que VPR.

Voici donc la position du CA sur ce point : depuis l'origine de VPR, nous avons toujours favorisé la pratique du maximum d'expériences nautiques que nous permettait notre bateau: sortie à la journée, croisière, participation à des événements nautiques (Navisport, régate, Route de l'amitié, Morbihan challenge, Semaine du Golfe, etc.), en essayant d'y faire participer le maximum d'adhérents.

Nous rappelons que l'objectif de VPR est de permettre à toutes les personnes le désirant la pratique de la voile sur un navire de plaisance.

Notre point de vue est que restreindre un navire de plaisance à des sorties à la journée, c'est passer à côté de formidables expériences.

De plus, sans que VPR devienne un centre de formation, les croisières sont l'occasion de partager de nouvelles expériences de navigation entre adhérents plus ou moins expérimentés.

Le CA souhaite donc que TOUS les adhérents puissent continuer à pratiquer le maximum d'activités avec Camulogène ou son remplaçant, y compris la croisière.

Bien sûr, nous devons faire en sorte que le maximum d'adhérent(e)s puissent naviguer sur une année, en journée ou en croisière.

C'est une question d'organisation à affiner si besoin.

Par exemple imposer des changements d'équipage plus fréquents, un nombre minimum de personnes à bord, etc.



Pour revenir à l'AG du 19 septembre, le budget permettant l'achat d'un nouveau bateau a été voté à 41 voix POUR, 7 CONTRE et une abstention.

Nous vous remercions de la confiance que vous avez accordée au CA en votant ce budget. Nous allons pouvoir relancer le projet, il y a actuellement plusieurs bateaux sur le marché qui répondent à nos souhaits.

Il faut aussi remercier les adhérents qui posent des bonnes questions à chaque AG. C'est une pratique saine et responsable qui nous oblige à nous remettre en question ou à clarifier nos positions.

Et nous encourageons tous les adhérents qui veulent agir sur le fonctionnement ou les objectifs de VPR à se présenter comme candidat au CA, qui, nous le rappelons est l'organisme de décision de VPR.

Bon vent à tous !

Le CA de VPR





COMMENT FAIRE pour réserver le bateau?

Un tuto est accessible sur la page d'authentification avant réservation pour vous aider à vous inscrire individuellement :

<https://voilepartageedelarade.bzh/reserve/NoticeReservation.pdf>

Authentification



COMMENT FAIRE pour utiliser la liste d'attente ?

Pareil, juste en dessous, on vous indique comment utiliser la liste d'attente, hyper utile aux chef(fe)s de bord, en cas de désistement, ils/elles vous appellent !

https://voilepartageedelarade.bzh/reserve/Tuto_Liste_Attente.pdf

À VOS PAPILLES le Carol'cake

pour 4 personnes
25 minutes au four à 180°

ingrédients :

Pour le cake

- 360 g saumon frais émietté(ou en boîte)
- 60 g de pain de mie
- 130 g de lait concentré (non sucré)
- du céleri râpé (facultatif)
- 1 échalote finement coupée
- zestes de citron
- 1 CS de moutarde
- 3 CC d'huile (noix ou sésame)
- 1 CS de coriandre fraîche ou surgelée
- un yaourt entier

Pour la sauce :

- 2 CS de fromage blanc au lait de chèvre
- 1 CS de crème fleurette
- 1 CC de l'aneth
- sel et poivre en grains
- quelques feuilles de mâche pour la déco

Faire chauffer le four à 180°

Mélanger les ingrédients (sauf la salade) un à un dans un saladier ou dans un robot mélangeur. Verser la préparation dans un moule à cake recouvert de papier sulfurisé.

Mettre au four et réduire à 150° les 10 dernières minutes. Laisser refroidir et déguster avec une sauce composée d'aneth, de crème fleurette de fromage blanc au lait de chèvre assaisonnée de sel et poivre en grains. Décorer avec la salade après avoir démoulé le cake.

HENRI, le retour

Henri, membre de Voile Partagée des premières heures, aujourd'hui jeune retraité, est revenu vers nous spontanément avec la vive envie de rallier l'équipe de chef(fe)s de bord, au vu de sa riche expérience en mer. Une rencontre fructueuse lors du dernier pot de septembre et le voilà déjà parti en flèche. Histoire à suivre.



ENCORE un article sur VPR

26 septembre, page 11,
Ouest France
parle de VPR



L'association Voile partagée de la rade mutualise, elle, un bateau. Tout est fait par les adhérents, notamment l'hivernage. L'adhésion coûte 55 €, puis chaque sortie 10 €. Aucun critère de niveau n'est demandé aux adhérents. « Le coût est certainement un paramètre de la demande, on a des gens qui ne navigueraient pas autrement, explique Alain Guérin. On ouvre la porte à ce prix ! »

BRÈVES de sorties

“une aiguillette est venue pour présenter une danse un peu hystérique, trois maquereaux nous racontent une histoire de bar qui avaient une cuillère en argent dans la gueule, leur histoire n'était pas un bobard mais un beau poisson”

ERIC, CDB



contactez-nous !

SORTIES NAVISPORT

La Base – Lorient

12 et 13 septembre



NAVISPORT ?

C'est une association qui a pour mission de permettre à toute personne en situation de handicap de découvrir la navigation. Voile Partagée y participe régulièrement grâce à Philippe qui nous raconte cette dernière sortie.

“Cette année, c'est une vingtaine de bateaux venus de toute la région (Blavet, Golfe du Morbihan, Finistère) qui participe à cette manifestation pour ces 2 journées de sorties en mer. L'occasion aussi pour les équipages d'aller à la rencontre de ce public dans un esprit de partage.

Samedi matin, Camulogène quitte Sainte-Catherine pour retrouver les organisateurs de Navisport à la Base.

Le temps de constituer les équipages et de pique-niquer sur le ponton, puis nous embarquons Nicolas, un ancien moniteur de voile.

En début d'après-midi, le départ des bateaux s'effectue en flottille de la Base puis nous nous regroupons devant la citadelle.

Nous prenons la passe Sud en direction de Groix, le vent est faible mais suffisant pour Nicolas, heureux de barrer Camulogène.

De retour à la Base vers 18.00, nous participons à la soirée festive et déguisée organisée par Navisport au centre de Voile de Kerguelen.

De beaux moments d'échanges entre navigateurs et professionnels de santé.

Le lendemain, le dimanche, c'est Nicolas qui est invité sur Camulogène. Cette fois, nous embarquons munis de plateaux repas pour le pique nique. Le départ a lieu un peu après 11 h, en flottilles de la Base par la passe Sud pour un regroupement à 13 h 45 aux Sables Rouges. Nous mouillons à l'ancre devant la plage et pique-niquons jusque 15 h avant de rentrer par la passe Ouest.

Vers 17h, nous rejoignons les pontons de la Base où Nicolas retrouve ses parents et repart les yeux pleins de larmes d'émotion partagée.”

PHILIPPE, CDB

